



Le chenal du Goisil bientôt désenvasé

Le conseil municipal s'est réuni le 15 février. Outre le feuillet de l'accès au port du Goisil, le marché et les travaux au club de tennis faisaient partie de l'ordre du jour.

Le conseil municipal de La Couarde ne peut tenir de réunion sans évoquer le port du Goisil. Ainsi, en toute fin de réunion, l'adjointe Virginie Canard a annoncé que le désenvasage du chenal était imminent, n'étant plus suspendu qu'à la réception des analyses sédimentaires.

Pendant les deux heures qui ont précédé cette annonce, les 12 points à l'ordre du jour ont été traités et votés dans la plus grande unanimité.

La mise à jour des statuts de la Communauté de communes (CdC), avec l'élargissement de ses compétences sur le volet « adolescence » a été adoptée. La municipalité a par ailleurs décidé d'adhérer au groupement de commandes pour la signalisation verticale des pistes cyclables. La CdC harmonisera ainsi la signalisation dans toute l'île. La traversée des bourgs sera comprise mais restera à la charge financière de chaque commune.

Sur le plan de l'activité économique, les 12 jours de dérogation pour l'ouverture dominicale des établissements de plus de 400 mètres carrés ont été déterminés, majoritairement durant les mois de juillet et août.

Deux décisions concernant le budget ont par ailleurs été débattues : une correction pour erreur matérielle et surtout l'engagement de dépenses au budget 2021, celui-ci devant être voté en mars. Cette avance d'environ 40 000 euros permettra l'achat d'un véhicule



L'annonce a été faite lors du dernier conseil municipal : le désenvasage du chenal du Goisil est « imminent ». © A.P.

pour la police municipale, d'un ordinateur pour le secrétariat, d'un vidéo projecteur et d'effectuer une avance pour la maîtrise d'œuvre du club house du tennis.

Un projet de marché bio

Les rapporteurs des commissions ont ensuite rendu leurs synthèses. La commission « Bâtiment / sport loisirs » a longuement présenté le projet club house tennis. Partiellement recouvert de bardage, le bâtiment se fondra dans le paysage boisé. Les élus veilleront à l'accessibilité des équipements. Le maire a d'ailleurs rappelé l'accueil,

depuis dix ans, de la compétition nationale d'handi-tennis.

La commission marché a aussi rendu ses conclusions, évoquant surtout des pistes pour l'animation du centre bourg. L'idée serait de créer, le premier jeudi de chaque mois, un marché à tendance bio animé par des producteurs de proximité. Le projet d'une journée « portes ouvertes » dans la zone artisanale a également été lancé. Pour la cantine, l'appel d'offres va être renouvelé. Deux prestataires seulement sont sur les rangs.

Béatrice Turbé, 1^{re} adjointe, a ensuite fait le point sur les tra-

voux de la zone artisanale. Elle a annoncé que la replantation d'arbres sur le Mail et des travaux de végétalisation du parvis étaient en cours. Au chapitre des travaux publics, les enfouissements des réseaux, chemin des Prises et chemin de la Diligence, ont par ailleurs été actés.

En toute fin de conseil, le maire Patrick Rayton a lu un message qu'il venait de recevoir au sujet de la vaccination : avec l'arrivée de 240 doses de vaccins contre la Covid-19 à Saint-Martin, la prise de rendez-vous pourra reprendre dès lundi 22 février. ■ A.P.